

DOSSIER D'INFORMATION

Championnat de Région

Championnat de Région Auvergne Rhône-Alpes

Complexe Montfray Sport

Chemin des Granges

01 480 Fareins

Dimanche 24 novembre 2024

(Plastrons & Casque électroniques GEN 2)

(Casque à bulle pour la Catégorie des Cadets)

Conditions de participation

Championnat de Ligue Auvergne Rhône Alpes

Tous les clubs obligatoirement affiliés à la FFTDA pour la saison 2024/2025.

Tous les compétiteurs auront leur passeport fédéral en règle afin de pouvoir le présenter pour les pesées et les combats : licence, certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs ainsi qu'**une carte nationale d'identité française ou d'un passeport international français**. (règlement fédéral art. 2.4.2.2 Conditions de participation aux championnats régionaux)

Attention : les permis de conduire et les livrets de famille ne sont pas acceptés.

Catégories

Juniors masculins et féminins, né(es) en 2010, 2009 ,2008

Cadets masculins et féminins, né(es) en 2013 , 2012 , 2011,

Seniors masculins et féminins, né(es) en 2007 et plus

Catégories de poids :

CADET Masculin

-33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -53kg / -57kg / -61kg / -65kg / +65kg

JUNIOR Masculin

-45kg / -48kg / -51kg / -55kg / -59kg / -63kg / -68kg / -73kg / -78kg / +78kg

SENIORS Masculin

-54 Kg / -58 Kg / -63 Kg / -68 Kg / -74 Kg / -80 Kg / -87 Kg / +87 Kg

CADETTE Féminin

-29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg / -51kg / -55kg / -59kg / +59kg

JUNIOR Féminin

-42kg / -44kg / -46kg / -49kg / -52kg / -55kg / -59kg / -63kg / -68kg / +68kg

SENIORS Féminin

-46 Kg / -49 Kg / -53 Kg / -57 Kg / -62 Kg / -67 Kg / -73 Kg / +73 Kg

Qualifications aux Championnats de France

(CF règlement des compétitions article 2.4.1.2, disposition transitoire et liste des athlètes qualifiés d'office)

- ✚ Sont qualifiés les sélectionnés Cadets, Juniors, seniors des comités régionaux 5 quotas pour la ligue Auvergne Rhône Alpes (sous réserve de répondre aux conditions de l'article 2.4.1.1)
- ✚ les podiums des championnats du Monde et d'Europe seniors, des coupes du Monde WTF, UMFT, des championnats du Monde FISU, CISM et des Jeux Olympiques.
- ✚ Les athlètes ayant demandé et obtenu une dérogation de la D.T.N
- ✚ Les premiers des opens labellisés
- ✚ Les premiers des opens performances

Inscriptions

Les inscriptions et les paiements sont à effectuer sur le site www.martial-events.fr au plus tard le **Dimanche 3 novembre 2024 à 23h59.**

Tarifs :

Les frais d'engagement sont de 20€ par compétiteur et 20€ par coach.

Attention : toute inscription est due, sauf présentation d'un certificat médical attestant de non possibilité de participer à la compétition.

Règlement :

Paiement par carte bancaire uniquement sur www.martial-events.fr

Aucune inscription ne sera validée sans le paiement des droits d'engagement.

Pesées

Très Important :

Le jour de la pesée, les athlètes devront présenter leur passeport sportif de Taekwondo à jour , certificat médical et licence 2024-2025, et autorisation parentale pour les mineurs.

Afin d'attester de leur nationalité française, ils se présenteront avec **une carte nationale d'identité française** ou **d'un passeport international français** .

(Règlement fédéral art. 2.4.2.2 Conditions de participation aux championnats régionaux)

Attention : les permis de conduire et les livrets de famille ne sont pas acceptés.

Accréditations

Les accréditations seront directement remises sur place le jour de la pesée.

Les informations sur les sites de pesées seront mises en ligne

sur <http://www.taekwondo-aura.com> prochainement.

Arbitrage

Arbitre diplômés:

Le Responsable d'arbitrage Régional Rhône Alpes convoquera les arbitres confirmés.

Rappel : les arbitres diplômés sont défrayés à chaque compétitions selon le barème suivant:

- Arbitre jeune de ligue : 60 €
- Arbitre de ligue majeur : 70 €
- Arbitre national 3 et national 2 : 80 €
- Arbitre international : 100 €
- Responsable de l'arbitrage : 130 €

Arbitres Stagiaires :

***** Nouveauté cette saison *****

Afin d'encourager l'arbitrage et de susciter des vocations, la ligue AURA propose aux clubs de fournir un ou des arbitres stagiaires, non diplômés ou en cours de formation, dans la limite des besoins de l'organisation. Le club bénéficiera d'un remboursement de 20 euros par arbitre stagiaire mis à disposition pour le championnat de région.

Les inscriptions des arbitres seront effectuées sur www.martial-events.fr en même temps que les combattants.

Le remboursement sera effectué sur le compte du club après la compétition par virement bancaire.

Vous trouverez en annexe la filière d'arbitrage avec les prérequis nécessaire pour obtenir les diplômes d'arbitrage

Déroulement de la compétition

Règles et méthodes de la compétition :

cf règlement des compétitions fédérales

Système d'élimination directe.

Seniors : *Eliminatoires et finales* : 3 x 2 mn avec 1 mn de repos entre les reprises.

Juniors : *Eliminatoires et finales* : 3 x 2 mn avec 1 mn de repos entre les reprises.

Cadets : *Eliminatoires et finales* : 3 x 1 mn 30 avec 30 s de repos entre les reprises.

Protections : selon les catégories

Attention la durée des rounds pourra être réduite à 3 x 1mn30s ou 3x1 mn si le nombre de combat par aire est trop élevé.

**Se référer au règlement fédéral :
www.martial.events**

Modification des inscriptions

Aucune désinscription ne pourra être prise en compte sans certificat médical.

Coachs :

Le coach doit impérativement être majeur et ne peut pas être un compétiteur.

Il doit être équipé d'un survêtement, d'une serviette, d'une bouteille d'eau transparente et de son passeport sportif à jour.

Public :

Les entrées sont gratuites pour tous.

Présidents :

Tous les présidents de club sont invités à cette manifestation sur présentation du passeport sportif.

RÈGLES D'ACCÈS :

**SEULS LES COMPÉTITEURS, LES COACHS, LES OFFICIELS ET LES ARBITRES AURONT ACCÈS
AUX AIRES DE COMBAT.**

Programme

Samedi 23 novembre 2024

Organisation des pesées

Information sur le site de la ligue prochainement.

Dimanche 24 novembre 2024

07h30 - Accueil des équipes

08h15 - Présentation du déroulement de la journée

09h00 - Début des combats Cadets – Juniors-Seniors

17h00 – Finales Cadets - Juniors - Seniors

18h00 - Remise des médailles par catégorie

Contact

Pour tout renseignement, prendre contact avec la Ligue.

Tel : 07 77 76 49 68

Email : contact.tkdara@gmail.com

Site : www.taekwondo-aura.com

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'affaires personnelles.

Restauration possible sur place.

Dae Do : il n'y aura pas de stand Dae Do à la compétition , merci d'anticiper vos achats en amont car il n'y aura pas de vente sur place

FEDERATION FRANCAISE DE TAEKWONDO DISCIPLINES ASSOCIEES
FILIERE D'ARBITRAGE 2020

D.T.N / C.N.A

TITRE D'ARBITRES	CONDITION D'ACCES AUX TITRES D'ARBITRES (L'ensemble des grades, titres, stages et compétitions seront validés sur le passeport sportif par le responsable attitré)						EXAMEN	PREROGATIVES
	Grade TKD	Titre d'Arbitre	Age minimum requis	Nombre de stages d'Arbitrage	Nombre de compétitions	Passeport Sportif (en règle)	Épreuve	Fonction et niveaux d'intervention (les prérogatives se cumulent ; des dérogations peuvent être accordées par la Commission Nationale d'Arbitrage)
JEUNE ARBITRE DE LIGUE J.A.L	6 ^{ème} Keup	Aucun	12 ans	3 stages de ligue	2 compétitions départementales ou de ligue en tant que stagiaire(1)	2 timbres de licence minimum, saison en cours incluse	- Règlementation compétitions et arbitrage (Q.C.M) - Mise en situation - Vidéo	Ligue : Juge et arbitre dans leurs catégories d'âge Les J.A.L diplômés pourront être convoqués par la F.F.T.D.A en compétitions nationales benjamins, minimes & cadets.
ARBITRE de LIGUE A.D.L	4 ^{ème} Keup	Aucun	16 ans	3 stages de ligue	3 compétitions départementales ou de ligue	2 timbres de licence minimum, saison en cours incluse	- Règlementation compétitions et arbitrage (Q.C.M) - Mise en situation - Vidéo	Ligue : Responsable d'Arbitre de club (R.A.C) ; Juge et Arbitre en compétitions de ligue et départementales. Les arbitres seront convoqués par le C.D.T ou la ligue
JEUNE ARBITRE NATIONAL J.A.N	3 ^{ème} Keup	Jeune Arb. de Ligue depuis une saison au moins	14 ans	3 stages de ligue	2 compétitions départementales ou de ligue en tant que J.A.L	2 timbres de licence minimum, saison en cours incluse	- Règlementation compétitions et arbitrage (Q.C.M.) - Mise en situation - Vidéo - Test condition physique	Ligue : Juge et arbitre en compétitions benjamins à Juniors - Responsable d'arbitrage de club (R.A.C) National : Juge et arbitre en compétitions benjamins à espoirs. A 18 ans, les J.A.N sont automatiquement promus A.N.3 sous réserve des conditions "titre d'arbitre"
ARBITRE NATIONAL 3^{ème} degré A.N.3°	1 ^{er} Keup	A.D.L depuis une saison au moins J.A.L depuis deux saisons au moins	18 ans	3 stages d'arbitrage de ligue ou nationaux (dont 1 national)	3 compétitions départementales ou de ligue ou nationales en tant que juge stagiaire (2)	1 timbre de licence enregistré après l'obtention de l'A.D.L	- Règlementation compétitions et arbitrage (Q.C.M) - Mise en situation - Vidéo & scoring test - Tests physique	Ligue : Responsable d'Arbitre de département (R.A.D) Responsable d'arbitrage de compétitions de ligue National : Juge et Arbitre des compétitions organisées par la FFTDA et organes déconcentrés Les arbitres seront convoqués par la FFTDA, la ligue ou le CDT selon la compétition
ARBITRE NATIONAL 2^{ème} degré A.N.2°	1 ^{er} Dan	A.N.3° ou J.A.N depuis deux saisons au moins		6 stages de ligue ou nationaux d'arbitrage	6 compétitions de ligue ou nationales	2 timbres de licence enregistrés après l'obtention de l'A.N.3°, saison en cours incluse	- Règlementation compétitions et arbitrage (Q.C.M) - Mise en situation - Vidéo & scoring test - Test physiques	Ligue : Responsable d'Arbitre de ligue (R.A.R) ; Responsable d'arbitrage de compétitions de ligue National : Juge, Arbitre et responsable des aires, dans le cadre des compétitions organisées par la FFTDA et organes déconcentrés Les arbitres seront convoqués par la FFTDA, la ligue ou le CDT selon la compétition. Les arbitres candidats devront, durant l'année précédent l'examen, collaborer avec la C.A.L* à des actions de formation, d'animation ou de développement sous l'autorité du R.A.L. Ces actions feront l'objet d'un compte rendu annexé au dossier d'inscription.
ARBITRE NATIONAL 1^{er} degré A.N.1°	1 ^{er} Dan	A.N.2° depuis deux saisons au moins		6 stages de ligue ou nationaux d'arbitrage	6 compétitions de ligue ou nationales	2 timbres de licence enregistrés après l'obtention de l'A.N.2°, saison en cours incluse	-Règlementation compétitions et arbitrage (Anglais) - Mise en situation (Anglais) - Recours Vidéo Vidéo & scoring test - Test physique - Soutenance de dossier (déposé 20 jours avant et validé ou préalable par la C.N.A)	National : Responsable de compétitions Nationales. Juge, Arbitre et responsable des aires, des compétitions organisées par la FFTDA et organes déconcentrés Les arbitres seront convoqués par la FFTDA, la ligue ou le CDT selon la compétition. Les arbitres candidats devront, durant l'année précédent l'examen, collaborer avec la C.A.L* des actions de formation, d'animation ou de développement sous l'autorité du R.A.L. Ces actions feront l'objet d'un compte rendu annexé au dossier d'inscription
ARBITRE INTERNATIONAL	Se conformer à la réglementation internationale	A.N.1° depuis trois saisons au moins		Participation à l'encadrement et l'animation de la C.A.L et C.N.A	10 compétitions inter-ligues ou nationales en tant que responsable d'arbitrage ou Responsable d'aire de combat	3 timbres de licence enregistrés après l'obtention de l'A.N.1°, saison en cours incluse	Examen d'arbitrage organisé par la Fédération Mondiale (W.T)	National et international : Responsable National d'Arbitrage ; Membres actifs de la CNA ; Juge, Arbitre et responsable des aires des compétitions organisées par la FFTDA, organes déconcentrés et les Fédérations Internationales 1. Etre proposé par la D.T.N et la C.N.A* 2. Réussir le test technique Anglais organisé par la C.N.A 3. Justifier d'une collaboration active au service et au développement de l'arbitrage de ligue et fédéral depuis l'obtention du diplôme d'arbitre national 1°. Pour rappel l'inscription l'examen d'A.I est conditionné par une autorisation de la F.F.T.D.A.

* Les briefings précédent les compétition ne sont pas considérés comme des stages / * C.A.L : Commission d'arbitrage de Ligue / * C.N.A : Commission National d'Arbitrage

(1) Est considéré comme stagiaire au titre d'arbitre de ligue, un licencié à la F.F.T.D.A, titulaire d'un passeport sportif fédéral à jour et en règle, ayant participé au moins à un stage d'arbitrage de ligue, validé sur son passeport par le responsable attitré.

(2) Est considéré comme juge stagiaire national un arbitre de ligue, licencié à la F.F.T.D.A, titulaire d'un passeport sportif fédéral à jour et en règle, ayant participé au moins à un stage et une compétition national, validé sur son passeport par le responsable attitré.

(3) Un A.D.L. ne pourra exercer la fonction de responsable de compétition départementale qu'avec l'autorisation de la commission nationale d'arbitrage.